



COMMUNIQUE DE PRESSE

60 Entreprises du Patrimoine Vivant à l'honneur au salon « Art de vivre à la française » de Moscou

Paris, le 4 octobre 2010. Du 6 au 9 octobre 2010, 60 Entreprises du Patrimoine Vivant participeront au salon « Art de vivre à la française » à Moscou, véritable rendez-vous des plus belles références françaises de la décoration et du design. En plus de leur présence classique sur le salon, elles seront mises à l'honneur à travers des actions spécifiques, notamment lors d'une exposition de produits dans le club VIP, et d'une table ronde dédiée aux EPV.

Placé sous le haut patronage du Comité national de l'Année France-Russie 2010, le salon « Art de vivre à la française » est organisé par Ubifrance et Maison et Objet. Dans la salle prestigieuse du Manège à Moscou, ce salon présentera une offre meuble-déco haut de gamme, exprimant le succès grandissant des valeurs du style français auprès du public étranger, passionné de savoir-faire, de tendances, et de création.

Parmi les 160 entreprises françaises exposantes, 60 sont labellisées « Entreprises du Patrimoine Vivant » (EPV), marque de reconnaissance du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi mise en place pour distinguer des maisons françaises aux savoir-faire d'excellence.

Représentatives du savoir-faire « made in France », ces EPV appartenant aux univers de la décoration, des arts de la table et du patrimoine bâti, seront particulièrement mises à l'honneur à deux occasions :

- une **exposition de leurs produits**, pendant toute la durée du salon, dans le Club VIP ;
- une **table ronde** organisée en partenariat avec le Fonds des Métiers d'arts populaires, avec une présentation du label EPV comme moyen de promotion et de sauvegarde des savoir-faire français ; ainsi que des témoignages d'artisans français et russes dans le domaine du verre et de la céramique. Cette table ronde aura lieu vendredi 8 octobre à 11h dans la salle de conférence du Manège.

Pour plus d'information :

- sur les EPV participantes : www.patrimoine-vivant.com
- sur le salon : www.artdevivre-moscow.com

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat « Entreprise du Patrimoine Vivant » est une marque de reconnaissance du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons labellisées se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Depuis son lancement en 2006, plus de 800 entreprises ont été labellisées.

Contact presse

Agathe Djelalian Chargée de communication Entreprises du Patrimoine Vivant

Tél : 01 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com

www.patrimoine-vivant.com